



**Synthèse du rapport d'auto-évaluation 2011  
et plan de développement 2012-2016**

**Bachelor en biologie  
Ecole de biologie**

**Faculté de biologie et de médecine  
Université de Lausanne**

**Juin 2012**

## Les principaux éléments qui ressortent du rapport d'auto-évaluation

Au printemps 2011, l'Ecole de biologie de la Faculté de biologie et de médecine a procédé à une auto-évaluation de son cursus de Bachelor en biologie sous la conduite de la Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche de l'Université de Lausanne. Ce rapport et le plan de développement pour les années 2012 à 2016 présentent les résultats de cette auto-évaluation.

Le Bachelor en biologie représente la base de l'enseignement en biologie offert par l'Ecole de biologie et, bien qu'il y ait d'autres suivis intéressants, il est conçu principalement pour être suivi par une formation de Master en biologie. Il a pour objectif de former des biologistes prêts à assumer leur place dans la vie professionnelle du 21<sup>ème</sup> siècle, une vie de plus en plus globalisée et concurrente. Il offre un enseignement en biologie de pointe qui intègre les développements remarquables de l'ère « post-génomique » en plein essor. Ce cursus est dirigé par l'Ecole de biologie. Cette dernière centralise la gestion et l'organisation des cursus de biologie parmi la multitude de départements de la Faculté de biologie et de médecine, des autres facultés de l'Université de Lausanne et de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Entre 2005 et 2010, l'Ecole a organisé la réforme des études en Bachelor avec succès, comme le démontre cette auto-évaluation avec des retours très positifs de la part des enseignants et des diplômés. De plus les enseignants concernés sont enthousiastes et les effectifs d'étudiants augmentent progressivement. Ce cursus de Bachelor en biologie se distingue des autres cursus universitaires ou polytechniques grâce à la synergie de la biologie et de la médecine et de programmes spécifiques comme l'étude des organismes, de la physiologie, de la génomique et bioinformatique, et de la relation entre biologie et société. Il offre un enseignement large et intégré de la biologie avec un accent sur le développement d'esprits critiques capables d'observer et d'apprendre de façon indépendante. Ces dernières compétences, dites « compétences transversales », permettent au diplômé d'être performant dans un large éventail de professions.

Pour rester performant, le cursus doit continuer d'évoluer. Les objectifs suivants ont été définis comme prioritaires pour les années 2012 à 2016 :

- Améliorer la communication du Bachelor en biologie afin de susciter l'intérêt des futurs étudiants les plus performants
- Spécifier et promouvoir les objectifs de formation
- Améliorer la structure et le contenu du cursus
- Elaborer de nouvelles stratégies d'enseignement et d'évaluation
- Encourager le sentiment d'appartenance des enseignants à l'Ecole de biologie
- Renforcer les interactions avec les enseignants de l'Ecole de médecine et ceux extérieurs à la Faculté de biologie et de médecine
- Promouvoir la mobilité des étudiants
- Soutenir et développer la transition des étudiants vers le monde professionnel

Les stratégies pour atteindre ces objectifs sont décrites dans le plan de développement. Leurs réussites dépendront d'un soutien financier et d'une collaboration fructueuse entre l'Ecole de biologie et ses enseignants et étudiants. L'Ecole de biologie se réjouit de relever ce défi.

## **Recommandations des experts externes et réponses de la Commission de l'auto-évaluation**

Ci-dessous les avis principaux des experts externes accompagnés par les réponses de la Commission d'auto-évaluation (CAE):

### *1. Renforcer les liens avec la médecine*

Les experts ont constaté qu'une des spécificités attractives du cursus de Bachelor en biologie est le lien avec la médecine étant donné que l'Université de Lausanne possède une structure de faculté unique en Suisse qui intègre la biologie et la médecine. Cette constatation est bien appréciée par la CAE. Pour y répondre, la priorité de l'objectif 6.1 du plan de développement (PdD) a été élevée de 2 à 1 avec une urgence de "pas urgent" à "permanente".

### *2. Soutenir le programme "Biologie et société"*

Les experts ont également constaté que le programme de « Biologie et société » est une spécificité intéressante du cursus. Pour mieux le soutenir, la CAE a également élevé la priorité des objectifs 2.4, 3.8, et 6.4 de 2 à 1. La chose la plus importante est d'assurer cet enseignement ; le PdD propose que ce soit par l'ouverture d'un nouveau poste d'enseignement dans ce domaine dans une Faculté collaborant à ce projet.

### *3. Assurer les locaux pour les TP avec la rénovation de l'Amphipôle*

Avec les effectifs en forte hausse dans le cursus du Bachelor en biologie (25% en BSc1, 16% en BSc2, et 29% en BSc3 entre automne 2010 et automne 2011), cette recommandation prend toute son importance. Pour y répondre, la CAE a ajouté « assurer une surface suffisante pour la gestion des TP » aux besoins de l'objectif 3.4 ; un objectif qui avait déjà une priorité de 1.

### *4. Renforcer les liens et collaborations avec l'EPFL*

Le rapport conseille de promouvoir la mise en place de collaborations avec l'EPFL en ce qui concerne des enseignements avancés. C'est une excellente recommandation, que la CAE aimerait voir développer au niveau Bachelor et Master. Donc, l'objectif 6.2 du PdD a été modifié avec l'ajout de « promouvoir des collaborations pour des enseignements en biologie/sciences de la vie » sous « type de réalisation ». Bien que cela soit une bonne idée, il faudra du temps et du travail pour la mettre en place, donc nous ne proposons pas de changer la priorité de 2 pour l'objectif 6.2.

### *5. Promouvoir l'étude à temps partiel dans le cursus de Bachelor en biologie pour accueillir les étudiant·e·s ayant des besoins spécifiques, p. ex. financiers ou familiaux*

Les experts externes pensent que l'étude à temps partiel pourrait attirer des étudiant·e·s très motivés et d'excellente qualité. La CAE est d'accord et demande que l'Ecole de biologie (EB) réfléchisse à la mise en place d'une telle voie de formation en collaboration avec la Direction. Pour cela, un nouvel objectif 3.9 a été ajouté au PdD.

### *6. S'assurer que les étudiant·e·s n'évitent pas l'apprentissage en anglais*

Les experts constatent qu'un des objectifs spécifiques de notre cursus est de former des diplômé·e·s multilingues, mais qu'en ce moment il est possible pour nos étudiant·e·s d'éviter largement les enseignements anglophones en faisant un choix de modules plutôt francophones au 6<sup>e</sup> semestre. Les modules à choix au 6<sup>e</sup> semestre sont une bonne opportunité dans le cursus de Bachelor en biologie pour l'apprentissage en anglais, car les effectifs sont plus réduits et l'enseignement est plus personnalisé que dans les cours obligatoires des autres semestres. Donc, sans modification du PdD, la CAE conseille l'EB de collaborer avec les enseignants pour assurer un bon équilibre entre l'enseignement francophone et l'enseignement anglophone. Un meilleur équilibre faciliterait aussi l'accueil des étudiants en mobilité IN.

*7. Ajuster et accélérer la sélection en BSc1 pour répondre à l'augmentation en effectifs*

La réponse à cette recommandation ne nécessite pas de modification au PdD (Objectif 4.3 du PdD). La CAE constate que le Conseil de l'EB a déjà modifié le règlement du Bachelor en biologie 2012 pour ajuster et améliorer la sélection en BSc1 en exigeant une réussite dans chacun des deux modules sous-thématiques — sciences de base et sciences biologiques — au lieu d'une réussite par moyenne de tous les enseignements. En revanche, la CAE ne veut pas changer le fait que la sélection se réalise à la fin de la première année du Bachelor.

*8. Prendre connaissance des aspirations des étudiant·e·s en BSc2*

La CAE soutient cette recommandation et l'introduit dans l'objectif 8.2 du PdD. Ceci entraînera la mise en place d'un programme d'échanges entre d'un côté les étudiant·e·s en BSc2 et de l'autre côté l'équipe pédagogique de l'EB et les enseignant·e·s.

*9. Permettre aux étudiant·e·s de se présenter à des employeurs potentiels*

Après réflexion, la CAE a décidé que cette remarque — bien qu'elle soit très pertinente et que l'EB devrait en tenir compte — est plus appropriée pour les cursus de Master.

*10. Promouvoir l'intégration des nouveaux enseignant·e·s dans l'enseignement en Bachelor*

La CAE soutient cette remarque et demande que le Décanat et la direction de l'EB soient attentifs à cette intégration.

**Plan de développement pour le Bachelier en biologie (2012-16)**  
(20.01.2012)

Objectifs prioritaires	Type de réalisation	Moyens	Priorité	Urgence	Lancement	Initiation	Besoins supplémentaires pour la gestion à long terme	Indicateurs de réalisation	Ressources	Échéances pour la réalisation
<b>1. Améliorer la communication du Bachelier en biologie afin de susciter l'intérêt des futurs étudiants les plus performants</b>	1.1. Valoriser le BSc en biologie à l'UNIL.	1.1. Définir et décrire les atouts de la formation en BSc en biologie à l'UNIL.	1	U	L	1.1. en cours	1.1. Néant.	1.1. Outils de communication (brochure, flyer, site web...).	EB	Des 2013
	1.2. Améliorer la communication des atouts de la formation en biologie à l'UNIL.	1.2. Améliorer l'utilisation des canaux de communication (site web, flyer, etc.); préparation d'une brochure descriptive du cursus de Bachelier en biologie.	1	U	L/M	1.2. en cours	1.2. Néant.	1.2. Retour par voie des sondages des nouveaux étudiants en BSc1.		
	1.3. Mieux susciter l'intérêt des futurs étudiants performants pour le BSc en biologie.	1.3. Améliorer la communication avec les gymnasies; promouvoir les travaux de Maturité gymnasiale en biologie aux laboratoires de la FBM.	2	PU	M	1.3. 2012	1.3. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	1.3. Augmentation de l'intérêt des étudiants performants pour la biologie à l'UNIL; statistiques du nombre d'étudiants BSc1 et performance.		
	1.4. Renforcer la politique de communication interne (p. ex. enseignants, Décanat/Présidence MEDUNIL) et externe (p. ex. gymnasies).	1.4. Promouvoir la communication avec les enseignants (p. ex. Newsletter, réunions de discussion; cf. 5.2); renforcer la communication entre la Direction de l'EB et le Décanat et la Présidence de MEDUNIL; promouvoir des interactions avec les enseignants des gymnasies.	1	U	M	1.4. en cours	1.4. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	1.4. Visibilité de l'EB au sein de la FBM et MEDUNIL; développement d'une culture EB: sentiment d'appartenance et partage de valeurs au sein de la FBM; soutien politique du Décanat et de la Présidence de MEDUNIL; nombre d'interactions avec les gymnasies vaudoises.		
<b>2. Spécifier et promouvoir les objectifs de formation</b>	2.1. Développer les objectifs d'apprentissage pour chaque enseignement du BSc en biologie.	2.1. Identification et définition des objectifs pour chaque année du BSc en biologie avec une collaboration entre l'équipe pédagogique de l'EB, les responsables de filière, le Conseil de l'EB, et le Décanat.	2	PU	L	2.1. 2012/13	2.1. Néant.	2.1. Appréciation du cursus par les étudiants; adéquation des objectifs présentés et le contenu des enseignements et résultats des évaluations.	EB Responsables de filière Conseil de l'EB Décanat	Des 2013
	2.2. Spécifier les objectifs du cursus selon le cadre national de qualification (NQF).	2.2. Adaptation des objectifs définis au 2.1 pour le NQF.	2	PU	L	2.2. Dès connaissance des consignes	2.2. Néant.	2.2. Adéquation avec le NQF.		
	2.3. Communiquer les objectifs d'apprentissage aux étudiants et soutenir leur progression dans le cursus.	2.3. Réaliser un programme de mentoring.	2	PU	H	2.3. 2013/14	2.3. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,05 EPT.	2.3. Implication des étudiants dans un programme de mentoring.		
	2.4. Promouvoir l'importance de la filière biologie et société.	2.4. Communiquer aux étudiants l'importance de la biologie au sein de la société et vice versa (cf. 1.1).	1	U	L	2.4. 2012	2.4. Néant.	2.4. Meilleure appréciation pour la filière Biologie et Société par les étudiants via les évaluations du cursus.		
<b>3. Améliorer la structure et le contenu du cursus</b>	3.1. Calibrer et équilibrer le cursus en fonction des objectifs et la charge de travail.	3.1. Déplacer et regrouper des enseignements; coordonner les enseignements optionnels avec les enseignements obligatoires; recalibrer les crédits alloués aux enseignements et la pondération des notes.	1	U	H	3.1. 2012	3.1. Néant.	3.1. Appréciation du cursus par les étudiants; nombre d'enseignements dans les plans d'études.	EB Enseignants Responsables de filière Conseil EB Décanat Direction Autre Faculté UNIL	Des 2013
	3.2. Favoriser l'organisation coordonnée des enseignements.	3.2. Encourager les responsables de filière à coordonner les enseignements; encourager les enseignants à faire connaissance des contenus des autres enseignements proches (MYUNIL, réunions) et d'adapter leurs enseignements.	1	Per	H	3.2. en cours	3.2. Néant.	3.2. Nombre de réunions pédagogiques à l'intérieur des filières thématiques et entre responsables de filière; appréciation du cursus par les étudiants.		
	3.3. Promouvoir les interactions entre enseignants pour la pédagogie.	3.3. Organiser des réunions de discussion sur des points spécifiques ouvertes à tous les enseignants; promouvoir des interactions avec le CSE et l'UP (cf. 5.2).	2	PU	M	3.3. 2012	3.3. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	3.3. Appréciation de la cohérence entre les enseignements par le biais de sondages des étudiants et des enseignants, et de la CCE et du GT responsables de filière.		
	3.4. Encourager la gestion centralisée des TP.	3.4. Organiser la nouvelle structure de l'Amphipôle pour une gestion centralisée des TP; coordonner l'implication des assistants dans les TP. (cf. 5.3).	1	Per	M/H	3.4. 2012	3.4. Poste à 100% de préparateur de TP (accordé pour 2012); budget plus important pour la gestion des assistants; assurer une surface suffisante pour la gestion des TP.	3.4. Meilleure utilisation des surfaces de TP (Amphipôle); une implication plus équilibrée des assistants dans l'enseignement.		
	3.5. Augmenter l'offre d'enseignements optionnels et de modules BSc3 proposés.	3.5. Informer et encourager les enseignants des possibilités; impliquer des enseignants insuffisamment impliqués à l'enseignement (cf. 3.6).	1	PU	M	3.5. en cours	3.5. Soutien administratif à l'EB pour la gestion des inscriptions, des horaires, des salles, et des évaluations d'apprentissage (p. ex. examens); éventuellement plus de salles disponibles; 0,1 EPT.	3.5. Nombre d'enseignements optionnels proposés.		
	3.6. Encourager l'implication des enseignants insuffisamment impliqués.	3.6. Impliquer davantage l'EB dans les promotions des enseignants; informer et encourager les enseignants des possibilités d'enseignement.	2	PU	M	3.6. en cours	3.6. Néant.	3.6. Implication plus équilibrée par enseignant dans les plans d'études des cursus Bachelor et Master.		
	3.7. Renforcer l'enseignement de la biologie quantitative.	3.7. Impliquer davantage d'enseignants avec une formation en biologie quantitative dans l'enseignement (p. ex. statistiques) (cf. 6.3).	1	U	L	3.7. 2012	3.7. Engagement d'un enseignant supplémentaire à temps partiel (p. ex. MER-2 à 50%) en collaboration avec le SIB.	3.7. Appréciation par les étudiants des enseignements en biologie quantitative (p. ex., statistiques, bioinformatique).		
	3.8. Péreniser l'enseignement de la filière Biologie et Société.	3.8. Établir une collaboration interfacultaire dans l'enseignement de la filière Biologie et société (cf. 6.4).	1	PU	L	3.8. 2013/14	3.8. Engagement d'un enseignant dans une Faculté collaboratrice (p. ex. Lettres) avec un CoC avec l'enseignement de la Biol. et so. dans le BSc biol.	3.8. Appréciation du cursus par les étudiants.		
	3.9. Introduire une possibilité de Bachelor à temps partiel.	3.9. Collaborer avec la Direction pour la mise en place d'un cursus BSc à temps partiel	2	PU	H	3.9. 2013 ou 2014	3.9. Néant.	3.9. Inscriptions des étudiants à temps partiel performants.		
<b>4. Elaborer de nouvelles stratégies d'enseignement et d'évaluation</b>	4.1. Encourager le recours aux nouvelles stratégies d'enseignement et technologies.	4.1. Stimuler et valoriser l'innovation pédagogique; promouvoir l'interaction avec le CSE et l'UP; promouvoir les projets FIP; intégrer l'ingénieur pédagogique de l'UP dans les réflexions pédagogiques de l'EB; promouvoir l'utilisation des cours optionnels en tant que "pépinière" pour les nouvelles stratégies d'enseignement (cf. 3.5 & 5.1).	2	PU	L	4.1. 2012	4.1. Néant.	4.1. Nombre d'enseignants ayant suivi des formations pédagogiques au CSE ou l'UP; nombre de projets FIP soumis et financés.	EB Enseignants Responsables de filière CSE et UP	Des 2014
	4.2. Encourager de nouvelles formes d'apprentissage et d'évaluation d'apprentissage et l'utilisation d'une plus large diversité de ces formes.	4.2. Utiliser des enseignements optionnels en tant que "pépinière" pour les nouvelles formes d'apprentissage et d'évaluation d'apprentissage; informer les enseignants d'une plus large diversité des formes d'évaluation y compris des évaluations formatives (p. ex. "News and Views" term papers) (cf. 3.5).	2	PU	M	4.2. 2012/13	4.2. Soutien pédagogique à l'EB et l'UP pour la mise en place des nouvelles stratégies d'évaluations d'apprentissage; 0,1 adj. pédagogique.	4.2. Procédés aux examens.		
	4.3. Définir les critères de sélection en BSc1.	4.3. Discussion large parmi les parties prenantes et préparation d'un rapport avec un soutien pédagogique de l'EB et de l'UP.	1	U	L	4.3. 2012	4.3. Néant.	4.3. Effectif et taux de réussite en BSc2 et BSc3.		
	4.4. Encourager le rôle proactif des étudiants dans leur apprentissage.	4.4. Ne pas baser l'apprentissage entièrement sur des photocopies; encourager l'utilisation des ouvrages de référence et l'utilisation de l'internet et la bibliothèque pour des recherches individuelles; encourager les projets d'écriture.	2	PU	L	4.4. en cours	4.4. Néant.	4.4. Appréciation par les enseignants et les responsables de Master.		
<b>5. Encourager le sentiment d'appartenance des enseignants à l'EB</b>	5.1. Soutenir les enseignants dans l'amélioration de leurs enseignements.	5.1. Encourager les enseignants à discuter de leurs enseignements avec l'équipe pédagogique de l'EB; informer les enseignants des offres par le CSE et l'UP; utiliser la Newsletter de l'EB pour promouvoir l'amélioration des enseignements; communiquer aux enseignants la valeur des offres du CSE et de l'UP (par ex. avec la Newsletter).	1	PU	L	5.1. en cours	5.1. Néant.	5.1. Nombre d'enseignants qui partagent leurs évaluations avec l'EB.	EB Enseignants Départements FBM Responsable des affaires enseignantes	Des 2012
	5.2. Mieux intégrer les enseignants dans des activités de réflexion sur l'évolution de l'enseignement.	5.2. Organiser des réunions de discussion sur des points spécifiques ouvertes à tous les enseignants (cf. 1.4 & 3.3).	2	PU	M	5.2. 2012	5.2. Néant.	5.2. Participation d'un nombre important d'enseignant de l'EB à des activités informelles de l'EB.		
	5.3. Améliorer la gestion des assistants.	5.3. Développer une organisation centralisée des assistants avec l'approbation des départements intéressés (cf. 3.4).	1	U	H	5.3. en cours	5.3. Soutien administratif à l'EB pour la gestion des assistants; 0,2 EPT.	5.3. Mesure du taux d'encadrement par enseignement pratique (répartition des ressources).		
	5.4. Impliquer davantage l'EB dans les recrutements et les promotions des enseignants.	5.4. Augmenter l'implication de l'EB dans la Commission de planification académique de la FBM; développer une stratégie d'implication de l'EB en amont des propositions de promotion pour qu'elle puisse assurer une bonne implication dans l'enseignement quand les enseignants sont proposés pour une promotion.	2	PU	M	5.4. 2012/13	5.4. Néant.	5.4. Nombre d'enseignants promus impliqués dans le cursus Bachelors.		

<b>6. Renforcer les interactions avec les enseignants de l'Ecole de médecine et ceux extérieurs à la FBM</b>	6.1. Renforcer les interactions avec les partenaires enseignants des sciences cliniques et de l'Ecole de médecine.	6.1. Discussions de stratégies de pédagogie partagées ; collaboration de partage d'enseignements optionnels ; établissement d'une passerelle entre le BSc en biologie et le Master en médecine.	1	Per	M	6.1. en cours	6.1. Néant.	6.1. Nombre d'enseignements assistés par des étudiants du BSc en biologie donnés par des enseignants des sciences cliniques et vice versa.	EB Responsables de filière Ecole de médecine EPFL SIB Autre Faculté UNIL	Dès 2013
	6.2. Assurer un bon suivi des enseignements donnés par l'EPFL en sciences de base pour qu'ils restent appropriés aux besoins de l'EB et promouvoir des collaborations pour des enseignements en biologie/sciences de la vie.	6.2. Renforcer les interactions avec les enseignants de l'EPFL.	2	PU	L	6.2. en cours	6.2. Néant.	6.2. Appréciation des enseignements donnés par des enseignants de l'EPFL.		
	6.3. Collaborer avec le SIB pour renforcer l'enseignement de la biologie quantitative.	6.3. Engager un enseignant supplémentaire avec une formation en biologie à temps partiel (p. ex. MER-2 à 50%) en collaboration avec le SIB (cf. 3.7).	1	U	L	6.3. 2012	6.3. Un poste d'un enseignant supplémentaire à temps partiel (p. ex. MER-2 à 50%).	6.3. Appréciation par les étudiants des enseignements en biologie quantitative (r. ex., statistiques, bioinformatique).		
	6.4. Améliorer la collaboration interfacultaire pour pérenniser la filière Biologie et Société.	6.4. Engager un enseignant supplémentaire dans une Faculté collaboratrice (p. ex. Lettres) avec un cahier des charges pour l'enseignement de la Biologie et Société dans le cursus de BSc en biologie (cf. 3.8).	1	PU	L	6.4. 2013/14	6.4. Poste d'enseignant dans une Faculté collaboratrice (p. ex. Lettres) avec un cahier des charges pour l'enseignement de la Biologie et Société dans le cursus de BSc en biologie.	6.4. Appréciation de la filière Biologie et Société par les étudiants.		
<b>7. Promouvoir la mobilité des étudiants</b>	7.1. Etablir des partenariats ciblés : IN et OUT.	7.1. Identifier les institutions complémentaires préférablement avec lesquelles il existe des connaissances personnelles ; collaborer avec les Relations internationales.	1	PU	H	7.1. en cours	7.1. Soutien financier pour des voyages.	7.1. Nombre d'accords spécifiques pour la biologie ; statistiques du nombre d'étudiants IN et OUT.	EB Délégué à la mobilité Conseillère pédagogique Relations internationales SASC	Dès 2012
	7.2. Renforcer le soutien pédagogique pour un accompagnement de l'étudiant dans son projet de mobilité.	7.2. Concrétiser et promouvoir l'implication de la Conseillère pédagogique dans l'accompagnement des étudiants.	1	Per	H	7.2. en cours	7.2. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	7.2. Statistiques du nombre d'étudiants OUT ; nombre de consultations "mobilité"		
	7.3. Promouvoir la participation à des « Summer Schools » par les étudiants du BSc en biologie.	7.3. Développer les informations sur des tels programmes ailleurs sur le Site web de l'EB ; informer les étudiants de la valeur de faire des stages de recherche estivale.	2	U	L	7.3. 2012	7.3. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	7.3. Nombre d'étudiants de BSc en biologie participant à des "Summer Schools".		
	7.4. Pérenniser le Summer Undergraduate Research (SUR) programme.	7.4. Intégrer le soutien administratif (actuellement sur la décharge du directeur de l'EB) dans le budget de l'EB.	1	PU	H	7.4. 2013	7.4. Poste administratif, 0,35 EPT.	7.4. Evolution du nombre de postulations au programme ; satisfaction des participants et laboratoires hôtes.		
<b>8. Soutenir et développer la transition des étudiants vers le monde professionnel</b>	8.1. Promouvoir les stages dans le monde professionnel (Erasmus et autres).	8.1. Participer à des stages Erasmus et autres ; promouvoir la collaboration avec le Service d'orientation et conseil (SOC).	2	PU	H	8.1. 2012/13	8.1. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	8.1. Nombre de stages dans le monde professionnel réalisé par des étudiants BSc; nombre de Job Forums organisés et/ou auxquels l'EB a participé.	EB Ecole doctorale Décanat SOC	Dès 2014
	8.2. Faire connaissance avec les aspirations des étudiants en BSc2 et mieux informer les étudiants sur le monde professionnel et les aider à prendre conscience de ce qu'ils ont acquis comme compétences transversales.	8.2. Développer un programme d'échange entre les étudiants du BSc2, et l'équipe pédagogique de l'EB et les enseignants ; organiser des séminaires "Biologie et métiers" avec des professionnels et promouvoir des Job Forums ; développer une page "rencontre employeurs-étudiants/offre de stages/..." dans le site web de l'EB ; inclure des informations sur les compétences transversales : analyse critique, recherche de document, rédaction, synthèse, etc.	1	U	M	8.2. en cours	8.2. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,1 EPT.	8.2. Participation des étudiants aux événements proposés; retour des diplômés et SOC.		
	8.3. Se faire connaître des employeurs et faire connaissance des employeurs.	8.3. Rendre visite aux entreprises ; présenter nos étudiants aux employeurs.	1	Per	H	8.3. 2012	8.3. Néant.	8.3. Mesure de l'intérêt montré par les entreprises pour les étudiants de BSc en biologie.		
	8.4. Constituer un réseau Alumni et l'animer.	8.4. Participer au programme Alumnil ; collaborer avec l'Ecole doctorale.	1	PU	M	8.4. 2012	8.4. Implique un soutien administratif supplémentaire; 0,2 EPT.	8.4. Fréquentation de la Plateforme Alumnil ; fidélisation des diplômés.		

U = urgent; PU = pas urgent; Per = permanent  
L = light; M = medium; H = heavy